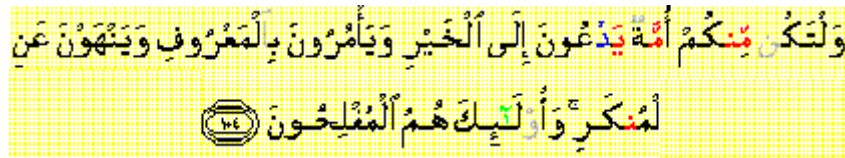


SOUFISME

Introduction :

Gloire à Allah qui nous a choisis pour religion l'Islam, la seule religion acceptée par Lui, qui a fait de nous la nation juste et équitable afin qu'elle témoigne du fait que tous les Messagers ont bien transmis le message divin à leur peuple, et qui a fait du Prophète - Prières et bénédiction d'Allah sur lui- notre témoin le Jour du Jugement.

Parmi les règles prescrites par Allah, on trouve l'ordre de prescrire le bien et d'interdire le mal :



-traduction relative et approchée-

« Que soit issue de vous une communauté qui appelle au bien, ordonne le convenable et interdit le blâmable. Car ce sont eux qui réussiront. »
(Sourate 3 verset 104)

Par son infinie sagesse, Allah, permet à celui qui est incapable de rectifier le mal par sa main, de la faire par sa langue, ou au moins de le réprouver par son cœur. Et c'est le niveau plus bas de l'Imane (la foi). La punition pour ne pas prêcher le bien et interdire le mal est grave.

Le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- a dit :

« Vous devez prêcher le bien et interdire le mal, autrement, Allah enverra rapidement sur vous une punition et vous le supplierez alors mais il ne vous répondra pas. »
(At-Tirmidhi)

Dans le cadre de l'obéissance à cet ordre émanant d'Allah et de Son Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui-, et pour les musulmans du continent Nord Américain et d'ailleurs, je présente cette critique du Soufisme. Cela sera, Incha Allah, profitable pour les musulmans ignorant les dangers cachés du Soufisme, et qui de par leur science superficielle de l'Islam, ou pour d'autres raisons, sont dupés en croyant que l'agrément d'Allah est atteint par des doctrines mystiques et ascétiques et que la relation entre l'homme et Allah est maintenue à travers des prêtres auto-désignés.

La déviation du droit chemin a poussé quelques dirigeants musulmans, à une certaine période de l'histoire, à croire que la perfection de la pensée pouvait être atteinte en mélangeant la philosophie grecque aux croyances islamiques. Ils ont contaminés la pureté et la simplicité de l'Islam comme mode de vie. Cela a ouvert la porte à l'ésotérisme (science cachée), l'élitisme (individus spéciaux choisis pour des missions) et le mysticisme (adoration non présente dans la Sounna), concepts qui se sont développés plus tard comme une religion à part.

La religion de l'Islam est basée sur le Livre d'Allah et la Sounna du Messenger d'Allah - Prières et bénédiction d'Allah sur lui-.

Cheikh Al Islam Ibn Taymiyya -Qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit :

« Allah a envoyé son Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- bien aimé avec la guidée et la religion de vérité. En faisant cela, il a parfait ses faveurs sur ceux qui ont suivi la guidée, les musulmans, et a rendu clairs leurs droits et obligations »
(« Prescrire le bien et le interdire le mal » de Ibn Taymiyya -Qu'Allah lui fasse miséricorde-)

Cela signifie qu'aucun humain n'a le droit de prescrire aux gens autre chose que ce

qu'a prescrit Allah ou Son Messager -Prières et bénédiction d'Allah sur lui-, ni d'interdire une chose qu'Allah ou son Messager -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- n'ont pas interdit. Celui qui se permettrait un tel acte introduirait une religion totalement différente, suivant l'exemple des Gens du Livre qui ont pris leurs prêtres et rabbins comme divinités avec Allah.

C'est le chemin des innovateurs que d'introduire des Bida'a (innovations religieuses) sous formes de paroles ou d'actions, de les imposer à ceux qui tombent sous leur influence, et à les forcer par n'importe quelle méthode à les conserver. C'est ainsi qu'ont agi les Khawarijs et les Rawafids et les autres sectes (Khawarijs : ceux qui se sont rebellés contre Ali -qu'Allah l'agrée-, 4ième Calife et l'ont tué. Ils considèrent tout pécheur comme mécréant qu'il faut exécuter. Rawafids : ce sont les chiites non Zaydites, ceux qui ont abandonné Zayd -qu'Allah l'agrée-, petit fils de Ali -qu'Allah l'agrée-, lorsqu'ils leur a interdit d'insulter 'Omar -qu'Allah l'agrée- et Abou Bakr -qu'Allah l'agrée-. Ce terme désigne les sectes Chiites qui insultent les Compagnons du Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- (Imamites, Ismaélites (Druzes, Musta'liites et Agha Khani) et Alawi ou Nussairites)).

Les soufis ont exploité l'état chaotique des états au 5ième et 6ième siècle (post-hégire) et ont invité les gens à suivre leur chemin, affirmant qu'ils allaient remédier à ce chaos conformément à la guidée du Cheikh de leur ordre. Ils ont inventé leur propre ordre et établi leurs propres critères, bien que ces critères ne soit pas confirmés par le Coran et la Sounna.

L'imam Malik Ibn Anas -Qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit :

« *Ce qui ne faisait pas parti de la religion au temps du Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- et de ses Compagnons, ne fera jamais parti de la religion.* »

Il a ajouté :

« *Celui qui introduit une Bida'a dans la religion de L'Islam et affirme que c'est une bonne chose, affirme par cela que Mouhammad -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- a trahit son message et qu'il ne l'a pas complètement transmis, malgré la parole d'Allah :*



-traduction relative et approchée-

« *Aujourd'hui, J'ai parfait pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée l'Islam comme religion pour vous* »

(Sourate 5 verset 3)

Le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- a dit une parole précise fermant la porte à toute innovation dans la religion :

« *Vraiment, la meilleure des paroles est le livre d'Allah, la meilleure des guidées est celle de Mouhammad -Prières et bénédiction d'Allah sur lui-, les pires des choses sont celles nouvellement inventées (dans la religion). Toute chose nouvellement inventée est une Bida'a (innovation) et toute Bida'a est un égarement et tout égarement est en enfer.* »

(Abou Daoud, An-Nassai)

La Sounna est la seconde source de jurisprudence islamique. La réfuter toute ou partiellement est une action de Koufr (mécréance). En fait, adhérer au Coran et à la Sounna est une barrière contre toute déviation, comme l'a confirmé le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- :

« *Je vous ai laissé deux choses après lesquelles vous ne pourrez jamais vous égarer, tant que vous y resterez accrochés : le livre d'Allah et ma Sounna. Les deux ne seront jamais séparés jusqu'à ce qu'ils atteignent mon Hawdh-Al-Kawther (fleuve réservé au Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- le jour du jugement).* »

(Imam Malik dans « *Al-Mouwatta* »)

Adhérer à tout autre source en dehors des deux sources divines mentionnées ci-dessus est une déviation en soi. Les textes du Coran et de la Sounna prophétique indiquent que :

- faire volte-face au Livre et à la Sounna est une pratique des mécréants et hypocrites :

قُلْ أَطِيعُوا اللَّهَ وَأَطِيعُوا رَسُولَهُ فَإِنْ تَوَلَّوْا فَإِنَّ اللَّهَ لَا يُحِبُّ الْكٰفِرِينَ ﴿٣٢﴾

-traduction relative et approchée-

« Dis : « Obéissez à Allah et au Messenger. Et si vous tournez le dos...alors Allah n'aime pas les infidèles ! »
(Sourate 3 verset 32)

وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ تَعَالَوْا إِلَىٰ مَا أَنْزَلَ اللَّهُ وَإِلَىٰ رَسُولِ الرَّسُولِ رَأَيْتَ الْمُتَنَفِّتِينَ ﴿٦١﴾
يُضْذَوْنَ عَنْكَ مُنْذَرًا ﴿٦١﴾

« Et lorsqu'on leur dit : « Venez vers ce qu'Allah a fait descendre et vers le Messenger », tu vois les hypocrites s'écarter loin de toi. »
(Sourate 4 verset 61)

- il est obligatoire aux musulmans dans leurs disputes de se référer aux deux sources divines :

يٰۤاَيُّهَا الَّذِيْنَ ءٰمَنُوْا اطِيعُوا اللّٰهَ وَاَطِيعُوا رَسُوْلًا وَّارِى الْاَمْرِ مِنْكُمْ فَاِنْ تَنٰزَعْتُمْ فِى شَيْءٍ فَرُدُّوْهُ اِلَى اللّٰهِ وَرَسُوْلِ الْيَوْمِ تُؤْمِنُوْنَ بِاللّٰهِ وَاٰخِرُ ذٰلِكَ خَيْرٌ وَّاَحْسَنُ تَاْوِيْلًا ﴿٥٩﴾

-traduction relative et approchée-

« Ô les croyants! Obéissez à Allah, et obéissez au Messenger et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement. Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-le à Allah et au Messenger, si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Ce sera bien mieux et de meilleur interprétation (et aboutissement). »
(Sourate 4 verset 59)

- Le Messenger -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- est notre modèle du meilleur mode de vie :

لَقَدْ كَانَ لَكُمْ فِي رَسُولِ اللَّهِ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ لِّمَن كَانَ يَرْجُوا اللَّهَ وَالْيَوْمَ
 الْأَخِرَ وَذَكَرَ اللَّهَ كَثِيرًا ﴿٢١﴾

-traduction relative et approchée-

« En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle [à suivre],
 pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment. »
 (Sourate 33 verset 21)

En considérant les rappels évoqués ci-dessus, examinons le Soufisme et ses ordres et évaluons-les à partir du livre d'Allah et de la Sounna de Son Messager -Prières et bénédiction d'Allah sur lui-. La Oumma (nation) musulmane a subi de nombreuses catastrophes tant politiques, économiques qu'humaines, mais a toujours réussi à survivre, à se relever et à poursuivre sa mission avec détermination et persévérance, sans tenir compte des « coups » qu'elle dû endurer. Les catastrophes spirituelles laissent quant à elles des cicatrices profondes qui détruisent la beauté de l'Islam.

Qu'est ce que le Soufisme ?

Le Soufisme est souvent considéré par les soufis eux-mêmes ou par les orientalistes, comme un « *mysticisme islamique* », afin de donner l'impression que l'Islam est entièrement ou partiellement une religion ésotérique (secrète), avec des rites dogmatiques compris seulement par une élite, les Soufis ! Malheureusement, le manque d'analyse critique de ce sujet en langue occidentale a permis aux orientalistes de remplir le marché du livre dans les pays occidentaux avec une littérature qui dupe les musulmans naïfs en leur faisant croire que la guidée ne peut être atteinte qu'en suivant un ordre mystique.

Les véritables musulmans devraient se suffire du nom « *Musulman* » donné par Allah, Le Tout Puissant comme Il le dit :

هُوَ أَجْتَبَاكُمْ وَمَا جَعَلَ عَلَيْكُمْ فِي الدِّينِ
 مِنْ حَرَجٍ مِّلَّةَ أَبِيكُمْ إِبْرَاهِيمَ هُوَ سَمَّاكُمُ الْمُسْلِمِينَ مِنْ قَبْلُ وَفِي هَذَا
 ﴿٧٨﴾

-traduction relative et approchée-

« C'est Lui qui vous a élus ; et Il ne vous a imposé gêne dans la religion, la religion de
 votre père Ibrahim,
 lequel vous a déjà nommé « *Musulmans* » avant et dans ce [Livre] »
 (Sourate 22 verset 78)

Ibn Kathir -Qu'Allah lui fasse miséricorde- commente ce verset dans son Tafssir :

« Allah a choisit les musulmans, les a honorés et distingués des autres nations par le plus honorable des messagers et la plus parfaite des religions, et ils ne les a pas surchargés avec plus que ce qu'ils ne pouvaient supporter ».

Si les soufis se disent musulmans, pourquoi s'identifient-ils alors plus au Soufisme qu'à l'Islam .Ce mot « Soufisme » n'était pas familier à ceux qui vivaient dans les 3 meilleurs générations des Salaf-as-Salih (pieux ancêtres).

Développement de la pensée Soufi

Le Soufisme est le rassemblement d'une variété de pensées et philosophies. En mêlant des enseignements Islamiques avec cette pensée, les penseurs soufis essayent de sanctifier leur doctrine et de démontrer sa conformité à l'Islam. La philosophie grecque, et en particulier les enseignements néo-platoniciens, ont laissé une tâche indélébile sur beaucoup d'aspects du Soufisme. Cela a été le résultat de la traduction des travaux philosophiques grecques en arabe lors du 3ème siècle post-hégire (« *Allah est partout* », « *son essence se trouve dans sa création* », etc...). Le panthéisme grecque est devenue une partie intégrante de la doctrine soufie (W. Montgomery Watt « *Islamic Philosophy and Theology* » 1985. p37-38).

Le panthéisme est aussi adopté par le Soufisme. N. Fabemi le fait remarquer :
« *Il est intéressant de voir comment les idées soufies rappellent que le panthéisme et le Soufisme se sont développés en Perse.* »

(N. Fabemi. « *Soufisme* » p. 119)

Vedanta, le chef de la philosophie Hindoue, qui est un exemple de panthéisme dans son sens métaphysique, a aussi eu un impact sur le Soufisme suite à la conquête du Sindh par Mouhammad Ibn Qasim au 2ème siècle post-hégire. L'occultisme soufi, avec ses doctrines philosophiques et théosophiques, est sans aucun doute antithétique à l'Islam. L'Islam proclame que l'entité et essence indivisible d'Allah est totalement différente de Ses esclaves.

Les soufis, au contraire, souscrivent à la croyance que l'homme et Allah forment en fait une seule entité et essence. La doctrine de panthéisme de Ibn Arabi est une combinaison de manichéisme, gnosticisme, néoplatonisme, philosophie chrétienne, Védantique et de spéculations qu'il a vainement essayé de justifier par l'Islam en les reliant à des traditions prophétiques. R.W.J Austin écrit :

« *Sur son thème principal, ce qui domine le reste et auquel ils sont subordonnés est l'unicité de l'existence (Wihdat ul-Wujud). Le concept de l'unicité de l'existence embrasse toute chose, et tout les autres concepts de Ibn-Arabi sont des facettes de cela. Comme il le dit, toute distinction, différence et conflit ne sont que l'apparence d'une même et unique réalité, « le vêtement sans couture » de l'existence, dont la réalité comme toute existence qui en dérive est son existence* »

(Ibn 'Arabi, « *Facettes de la sagesse* », p 3)

Ahl Al-Sounna wal-Dhama'a, sont d'accord pour dire qu'Allah est unique, ils confirment tous les noms et attributs par lesquels Allah s'est qualifié, sans ressemblance à sa création ; son essence ne ressemble en rien à celle de ses créatures, de même ses attributs ne sont en rien comparables à ceux de la Création. Allah, le Suprême, a dit :



-traduction relative et approchée-

« *Il n'y a rien qui Lui ressemble ; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant* »
(Sourate 42 verset 11)

Mouhyiddin Ibn Arabi, l'une des autorités suprêmes du mysticisme soufi, qui a capturé l'imagination et l'éducation des soufis à travers le monde, est né en 560 post-hégire (1165 après J.C.), et il a étudié les doctrines occultes et métaphysiques des soufis.

R. Austin écrit :

« *De tels enseignements et pratiques consécutives ont poussés Ibn Arabi, même lorsqu'il était jeune à Séville, à passer de longues heures dans les cimetières à communier avec les esprits des morts.* »

(Ibid)

Il décrit ses « révélations au cimetière » comme étant véritables et il a compilé un écrit massif sur le Soufisme, intitulé « *Al-Futuhat Al-Mekkiya* » (les révélations Mecquoises). A ce sujet, Ibn 'Arabi écrit :

« *Quelques passages ont été écrits par le commandement divin qui m'a été transmis durant mon sommeil, ou à travers des révélations mystiques.* »

(Ibid)

L'autre impression forte qu'Ibn 'Arabi veut laisser aux lecteurs de ses révélations Mecquoises, est qu'il a lui aussi, en tant que figure spirituelle et mystique, fait l'expérience de la lourdeur de la révélation, ressemblant à celle du Prophète -*Prières et bénédiction d'Allah sur lui-*. (Ibid)

Il a noté que parfois la pression de la révélation mystique était tellement forte qu'il se croyait obligé de finir son travail avant de se reposer. (Ibid)

Allah, l'Exalté, condamne de tels déclarations en disant :



وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ افْتَرَىٰ عَلَى اللَّهِ كَذِبًا أَوْ قَالَ أُوحِيَ إِلَيَّ وَلَمْ يُوحَ إِلَيْهِ شَيْءٌ وَمَنْ قَالَ سَأُنزِلُ مِثْلَ مَا أَنْزَلَ اللَّهُ

-traduction relative et approchée-

« *Et quel pire injuste que celui qui fabrique un mensonge contre Allah ou qui dit : « Révélation m'a été faite », quand rien ne lui a été révélé. De même celui qui dit : « je vais faire descendre quelque chose de semblable à ce qu'Allah a fait descendre.* »
(Sourate 6 verset 93)

Selon le Coran, la révélation est de deux sortes. La première est celle qui vient d'Allah à ses Prophètes et Messagers à travers un ange, tel Djibril -*Bénédiction d'Allah sur lui-* (l'ange Gabriel). Cela a cessé suite au décès du Prophète Mouhammad -*Prières et bénédiction d'Allah sur lui-*. La seconde est une communication satanique, à propos de laquelle Allah dit :



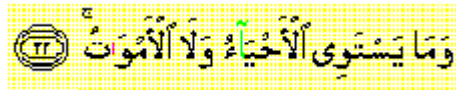
هَلْ أَنْبَأْتُكُمْ عَلَىٰ مَنْ تَنْزَلُ الشَّيَاطِينُ ﴿٢٢٢﴾ تَنْزَلُ عَلَىٰ كُلِّ آفَّاكٍ أَثِيمٍ ﴿٢٢٣﴾

-traduction relative et approchée-

« *Vous apprendrai-Je sur qui les diables descendent ? Ils descendent sur tout calomniateur, pécheur* »
(Sourate 26 versets 221-222)

Les musulmans croient que le Prophète Mouhammad -*Prières et bénédiction d'Allah sur lui-* est le dernier des Prophètes, en est le sceau (il vient rompre la lignée de la prophétie). C'est pourquoi, toute personne qui affirme être un prophète ou un récipient à la révélation divine est un imposteur et un hérétique. En outre, il semble assez hérétique pour un jeune homme de passer de longues heures dans des cimetières « à communier avec les esprits des morts ».

Allah a dit au Prophète -*Prières et bénédiction d'Allah sur lui-* :



-traduction relative et approchée-

« tu ne peux faire entendre ceux qui sont dans les tombes »
(Sourate 35 verset 22)

En effet, cette communion pourrait bien valider la théorie du panthéisme. Afin de justifier sa doctrine théosophique et panthéiste en la faisant apparaître islamique, Ibn 'Arabi utilise le ta'wil (interpolation), qui est le fait de donner des interprétations tirées par les cheveux à des versets bien choisis du Coran ou des traditions prophétiques, changeant le sens apparent en un sens qui souscrit à sa croyance. Cette technique fut utilisée avant lui par les « *Batini* », une secte secrète qui s'est égarée du chemin de l'Islam. Il se réfère à Allah le Tout-Puissant comme « *Créateur-Créature* » et essaye de présenter l'entité divine dans un contexte théosophique, afin de convaincre son lecteur que la création d'Allah n'émane de rien d'autre que de son « *entité première* ». (Ibid)

Ainsi, la divinité pour Ibn 'Arabi est en réalité tous les éléments qui constituent l'univers : les hommes, les animaux et toute autre existence. Par exemple, il se décrit lui même comme une réalité divine. Et afin d'être sur que ses lecteurs ne remarquent pas son hérésie, il écrit :

« En relation à l'existence, Il (Allah) est l'essence de toute chose existante. Ainsi, dans un certain sens, les choses relatives sont élevées en elles-mêmes, car en vérité, elles ne sont rien d'autres que Lui, qui porte le nom de Abou Sa'id Al-Kharraz »
(Ibid)

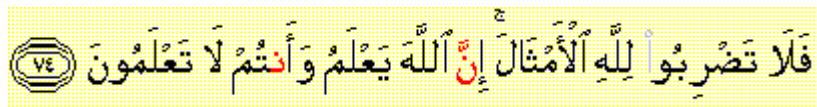
A partir de ce concept hérétique sur Allah, on pourrait déduire des principes qui contredisent les aspects fondamentaux et les croyances évidentes contenues dans le Coran et la Sounna. Par exemple, l'homme selon la théorie du « *Fils de Platon* » (Ibn 'Arabi) n'est rien d'autre que Dieu lui-même, et comme Pharaon était un homme, sa déclaration proclamant sa divinité serait vrai selon la doctrine d'Ibn 'Arabi. De plus, si rien d'autre n'existait en dehors d'Allah, alors tout animal de toute espèce est en réalité Dieu. Et comme toute chose existante à la même essence, l'alcool n'est rien d'autre que l'eau, et toute chose haram est halal. Il n'y a pas de croyance hérétique plus dangereuse que le panthéisme. Allah, l'Exalté, est bien loin de ce qu'Ibn Arabi et ses adeptes lui assignent. Allah a dit :



-traduction relative et approchée-

« Il n'y a rien qui Lui ressemble ; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant »
(Sourate 42 verset 11)

Et il n'appartient pas aux véritables croyants de faire des interprétations tirées par les cheveux sur l'essence d'Allah ou sur Ses attributs. Les véritables musulmans les acceptent tels qu'ils sont dans le Coran et les hadiths Sahîhs (traditions authentiques). Ce verset est une affirmation commandant aux croyants de ne pas Lui imputer d'autres attributs ou noms que ceux qu'Il s'est donné lui-même ou par le biais de Son Messager -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- dans les hadiths Sahîhs. Ils ne doivent pas rendre Allah sujet de similitudes ou exemples. Allah nous dit dans le Coran :



-traduction relative et approchée-

« **N'attribuez donc pas à Allah des semblables. Car Allah sait, tandis que vous ne savez pas** »

(Sourate 16 verset 74)

Les soufis et leur maîtres, veulent nous faire croire que leur doctrine a pour origine le Coran. Ils interprètent certains versets selon leur gré, aussi bien linguistiquement que théologiquement, afin de corroborer leurs croyances. En plus de ces différentes interprétations, ils réduisent les versets à des symboles et des codes, qu'ils juxtaposent dans des sens métaphysiques. Afin de donner un exemple de la gravité de cette perversion du langage soufi, étudions le verset suivant :



-traduction relative et approchée-

« **Ô hommes, craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être [Adam], et a créé de celui-ci son épouse [Eve], et qui de ces deux là a fait répandre [sur la terre] beaucoup d'hommes et de femmes** »

(Sourate 4 verset 1)

De ces mots, on comprend facilement qu'Allah a créé Adam -Bénédiction d'Allah sur lui- en premier, et selon de nombreux versets, il l'a façonné et a créé Eve -Bénédiction d'Allah sur lui- de la côte d'Adam -Bénédiction d'Allah sur lui-, comme cela est décrit dans les hadiths Sahîhs.

Afin de justifier ses croyances panthéistes, Ibn 'Arabi a donné au verset cité plus haut le sens suivant :

« **De lui (Adam) est venu la femelle et les enfants, qui sont tous venus de « la nature universelle » qui est Dieu, qui se manifeste dans la forme de leur (nature) et dans la forme d'Adam, dans la forme de Eve et dans la forme de leur progéniture** »

(A-E Affifi, « *The mystical philosophy of Ibn Arabi* »)

L'élément divin, selon lui, habite toute existence. Il s'est exclamé :

« **Gloire à Allah, qui a créé toute chose, et qui est lui même leur essence.** »

(Ibid p.135)

Les origines du Soufisme :

Comme la doctrine Soufie, le panthéisme est adopté par d'autres religions et philosophies faites par des hommes. Cela est confirmé par S. R. Sharda dans son livre, « *Pensées Soufies* ».

« **La littérature Soufie de la période post-Timor montre un changement crucial dans la pensée : elle est devenu panthéiste. Après la chute de l'orthodoxie musulmane au pouvoir en Inde pendant environ un siècle, suite à l'invasion du Timor, les Soufis se**

sont libérés du contrôle de l'orthodoxie musulmane et se sont mélangés avec les saints hindous, qui les ont influencés à un degré difficilement imaginable. Les soufis ont adopté le Monisme (doctrine qui affirme qu'une seule entité ou essence existe) et se sont dévoués à l'école Védantique Vaishnava (Chef de la philosophie hindoue, traitant de la doctrine oupanishadique de l'identité de Brahman et Atman, qui a atteint son apogée vers 800 JC à travers le philosophe Shankara). Les pratiques Bhakti (adoration dans le but d'atteindre Brahman) et de yoga (union avec l'être suprême) sont prêchées par l'école Védantique Vaishnava. À ce moment-là, la popularité du panthéisme Védantique avait atteint son zénith parmi les soufis. »
(S. R. Sharda, « Sufi Thought »)

Il est clair que les Soufis n'ont pas développé leurs pensées indépendamment de toute influence. Le christianisme et les autres religions ont eu leur impact sur les doctrines soufies. « Au début du neuvième siècle, explique N. Fatemi, les Soufis ont développé une doctrine œcuménique basée sur l'idée du Zoroastrisme, du Bouddhisme, du judaïsme, du christianisme, du Néo-Platonisme et de l'Islam. » Le soufisme considère toutes les religions comme des reflets plus ou moins parfaits de la grande vérité centrale qu'ils recherchent à appréhender entièrement, et par conséquent les soufis les considèrent comme bonnes, proportionnellement à la vérité qu'elles contiennent.
(Sharda, Ibid)

Ibn 'Arabi, le philosophe Soufi le plus infâme, a inclus la plupart de ses idées hérétiques dans son livre, « les Facettes de la Sagesse », qu'il affirme avoir reçu du Prophète Mouhammad -Prières et bénédiction d'Allah sur lui-. Il a écrit :

« J'ai rencontré le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- lors d'une visite qu'il m'a accordé dans la dernière partie de Mouharram en l'année 627 A.H. dans la ville de Damas. Il avait dans sa main un livre, et il m'a dit : « C'est le livre des Facettes de la sagesse, prends-le et apporte-le aux hommes, afin qu'ils puissent en bénéficier. »
(R.W.J. Austin, note préliminaire sur le chapitre 3 d'Ibn Arabi, « Les facettes de la sagesse », p.71)

Il est suffisant de dire que le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- est dans sa tombe depuis le moment où son corps honorable y a été étendu, un fait convenu par toute la nation musulmane. On n'a jamais signalé qu'il avait rendu une seule visite à un de ses Compagnons. Alors que dire de ceux qui sont venus six siècles après ! Abou Hourayra -qu'Allah l'agrée- a rapporté du Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- :

« Je serai le plus éminent des enfants d'Adam le jour du jugement, le premier dont la tombe se fendra, le premier médiateur, et le premier dont l'intercession sera reçue (par Allah). »

(Mousslim)

Dans son livre « Les Facettes de la sagesse », Ibn 'Arabi présente certains aspects de ce qu'il nomme « la sagesse divine », tel qu'il la conçoit à travers la vie de 27 prophètes mentionnés dans le Coran. Le contenu de ce livre est décrit par son traducteur, R.W. Austin. Il dit dans sa note préliminaire au chapitre III :

« Ce chapitre est le plus difficile et controversé de tous les chapitres du livre, en raison de l'explication peu commune et extraordinaire du Coran. Certainement, du point de vue de la théologie exotérique, l'approche d'Ibn 'Arabi au Coran en ce chapitre est au mieux insouciant, et au pire scandaleusement hérétique. »

Ce chapitre traite de la Sourate Nuh, un des cinq Prophètes qui ont été dotés de constance et patience. Il a fait des efforts sincères pendant 950 années afin de persuader son peuple d'abandonner l'adoration des idoles et d'adorer Allah en exclusivité, mais en vain. En conclusion, le Messager d'Allah, Nuh -Bénédiction d'Allah sur lui- a invoqué Allah et lui a demandé de punir son peuple entêté et endurcis (dans le polythéisme). Allah a répondu en noyant le peuple de Nuh -Bénédiction d'Allah sur lui- par l'inondation en ce bas monde, et en les condamnant au Feu de l'enfer dans le prochain, une punition à la hauteur de leur crime. Mais Ibn 'Arabi interprète quelques versets de la Sourate Nuh de la façon la plus indigne, puisqu'il suggère des significations

La structure des Ordres Soufis – Le Cheikh certifié – Al-'Ahd (le serment d'allégeance) – Le rituel du Wird soufi – Al-Khalwah (Séclusion) – Al-Kashf (dévoilement) – Al-Fanaa (l'annihilation) – La science manifeste et secrète – Al-Aqtaab (les pôles) – Al-Awliyyaa (les saints).

Structure des Ordres Soufis :

Le Soufisme établit un lien fondamental entre le Cheikh, chef de la tariqah Soufie (Ordre), et le mourid (débutant), un lien qui s'étend toute leur vie et qui continue après leur mort. Le mourid prend un serment d'allégeance ('ahd) et jure obéissance au Cheikh, qui promet en contrepartie de résoudre tous ses problèmes et de le délivrer de chaque dilemme toutes les fois qu'il le consulte. Le Cheikh promet également d'intercéder en sa faveur auprès d'Allah pour qu'il puisse être admis au Jennah (Paradis). Le mourid promet d'être consciencieux dans la pratique du dhikr assigné par son Cheikh, d'adhérer aux règles de l'ordre, et d'accepter sa loyauté à vie envers un ensemble de comportements édictés par l'ordre. La domination du Cheikh sur son mourid est donc presque totale. On s'attend à ce que le comportement du mourid même en dehors de l'ordre se conforme aux règles établies par l'ordre. Et lorsque un conflit avec des obligations extérieures surgit, le mourid doit agir en tant que Soufi et d'après les règles de son Ordre.

L'Ordre Tijaniyyah fait promettre à chaque mourid de ne pas visiter les tombes d'autres personnalités pieuses ou de ne pas consulter tout Cheikh vivant. C'est un des facteurs principaux élargissant le fossé entre les différents ordres, entraînant un conflit entre eux, le but étant de convertir les membres des autres ordres, conquérir ou annihiler les autres ordres.

Le mécanisme de structure d'Ordre dans le Soufisme mène à beaucoup de mauvais résultats :

- La division de la Oumma musulmane en des fractions et Ordres dirigés par des Cheikhs déviants et ignorants, faisant ainsi de la Oumma une proie facile à conquérir pour tout ennemi de l'Islam.
- L'hostilité parmi les adhérents de différents Ordres, au point où ils ne se marient pas dans des familles appartenant à d'autres ordres ou ne coopèrent pas avec les autres.
- La tromperie du Cheikh, qui affirme fallacieusement avoir la capacité de délivrer le mourid des difficultés et des problèmes qu'il rencontre. L'affirmation que le Cheikh sera présent à la mort du mourid, indépendamment du temps ou de l'endroit, qu'il l'instruira dans sa tombe sur ce qu'il doit dire aux deux anges de la tombe, et discutera avec eux en son nom, est totalement ridicule. Finalement, le Cheikh promet d'intervenir pour son mourid auprès d'Allah le jour du jugement, de l'aider lors de l'épreuve d'as-Siraat (la passerelle au-dessus de l'enfer), et de l'accompagner jusqu'au Jennah. Ce genre de tromperie, offrant la sécurité dans la tombe et plus tard, est un mensonge flagrant, non permis dans n'importe quelle circonstance. Les Cheikhs Soufis amènent des musulmans naïfs à croire de telles affirmations, et le résultat est le Chirk (polythéisme). De plus, tromper les musulmans est un des grands péchés.
- Isoler le mourid aussi loin que possible du monde extérieur. L'ordre l'enferme pour l'exploiter et le manipuler facilement (Idem).

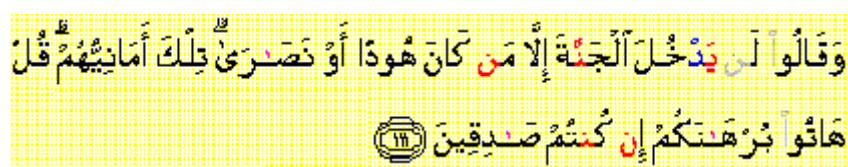
Le Cheikh Certifié :

Un autre fondement du soufisme est le Cheikh certifié, nécessaire pour donner au mourid son wird (récitation qu'il pratique régulièrement). Ceci peut également être donné par le député du Cheikh. Mais le Cheikh lui-même est l'autorité suprême, celui qui désigne les khoulafas (les fonctionnaires de l'ordre). Quand un mourid prend un serment, il le fait en fait au Cheikh, bien que les la plupart le font par l'intermédiaire de leur député local.

Les deux lois principales des relations Cheikh-mourid sont :

- Le mourid ne doit pas discuter avec son Cheikh, ni demander de lui une preuve de ce qu'il lui ordonne de faire.
- Celui qui s'oppose à son Cheikh a cassé l'ahd, et est coupé du Cheikh. Même s'il reste physiquement près du Cheikh, la porte du meddad (aide) lui est fermée à tout jamais (idem).

Les musulmans Sunnites croient que n'importe quel acte simple de culte doit être justifié par le Coran et la Sounna. Allah, l'Exalté, indique :



-traduction relative et approchée-

« Et ils ont dit : « Nul ne rentrera au paradis que juifs ou chrétiens ». Voilà leurs chimères.

Dis : « Donnez votre preuve si vous êtes véridiques »
(Sourate 2 verset 111)

On a signalé que le compagnon 'Ali Ibn Abî Tâlib -qu'Allah l'agrée- a dit :

« Si la religion devait être sujette à l'opinion, alors essuyer le bas du pied d'une botte (dans l'ablution) serait plus logique qu'essuyer le haut. »
(Abou Dawoud)

Les Soufis croient que le Cheikh est nécessaire pour les relier à Allah. Ils estiment que le Cheikh de la tariqah est :

« un homme inspiré dont les yeux percent les mystères du caché, parce que, selon les Soufis, il voit avec la lumière d'Allah et connaît ainsi les pensées et confusions dans les poitrines des hommes. Rien ne peut lui être caché »
(Saif an-Nasr, « Sira de Hamidiyyeh », 1956)

La science de l'invisible, de l'inconnu et de ce que les poitrines cachent, est restreinte à Allah seul. Toute autre personne qui affirme posséder une telle science s'oppose à Allah et affirme avoir un de Ses attributs.

Les Cheikhs sont considérés par les membres des ordres comme des surhommes, et ils leur accorde plus de crainte et de révérence que les compagnons ont accordé au Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- (embrassade, inclinaisons...). M. Gilsenan décrit leurs sentiments de révérence à leur Cheikh lors d'une hadhreh (session de dhikr des Soufis) :

« Durant la hadhreh, il (le Cheikh) quitte la session de dhikr en premier, alors qu'ils sont encore assis sur le sol, avec la robe de son père, symbole d'autorité. Il sort à travers un espace fait pour lui par les nuqabas, avec une main élevée jusqu'à sa poitrine en signe d'acceptation humble des cris qui l'encerclent : « ya sidi Salamah, ya sidi Ibrahim meddad ! meddad ! »(aide! aide!), tandis que les frères assis au centre nettoie le tapis où il a marché avec leurs mains pour ensuite laver leurs visages et corps avec

la barakah (bénédictions). Non seulement il ne laisse personne embrasser sa main, mais personne n'a le droit de l'approcher pour le toucher pendant qu'il part. Afin de maintenir la crainte et le révérence selon lui, le Cheikh doit renforcer le concept de la barakah en augmentant l'espace institutionnel entre lui et ses mouridin (disciples). Plus il se retire d'eux, plus il rend la prétendue bénédiction plus difficile à obtenir, donc plus recherchée ensuite. La pénurie augmente la valeur. Si les mouridin essayent de l'atteindre, son officiel le protège jusqu'à ce qu'il soit parti. Tout le blâme leur incombe, alors que le Cheikh demeure au-dessus de tout reproche, le mystère est préservé, et toute la fidélité est concentrée sur lui comme symbole vivant de l'ordre et de la voie. » (M. Gilsenan, « saints et Soufis en Egypte moderne », Oxford presse 1973)

Sans doute que le fait de prendre un Cheikh instruit en tant qu'exemple et professeur est précieux et encouragé. Il n'est pas possible de connaître Allah, ni les choses qui lui plaisent et celles qui le contrarient, et de savoir l'adorer, sans recevoir des instructions appropriées d'un Cheikh bien informé. Mais la partie dangereuse de cet établissement est qu'ils placent souvent un ignorant qui manque de connaissances islamiques appropriées pour instruire d'autres dans la religion. C'est un fait que les cheikhs de la plupart des Ordres, qui sont habituellement auto-désignés, ont peu ou pas de connaissances religieuses. La qualification la plus importante pour un Cheikh Soufi, sans compter ses influence sociales ou son statut, est la durée du service qu'il a rendu, à son supérieur, le Cheikh de l'Ordre, qui lui-même a hérité le titre d'après une chaîne de succession que les Soufis prétendent faussement tracer jusqu'au Prophète.

Quelques Cheikhs sont assez fantasques pour affirmer qu'ils n'ont aucunement besoin de cette chaîne imaginaire, parce que leur Ordre dérive directement (!) du Prophète -

Prières et bénédiction d'Allah sur lui-, pas simplement en vision mais en réalité. Cheikh Muhammad At-Tijani affirme dans son livre, Al-Jawahir Al-Ma'ani (p.97) :

« En ce qui concerne la chaîne de l'autorité à laquelle L'Ordre de Mouhammadiyya Tijaniyyah se rattache, il m'a informé que « nous avons acquis notre science d'une variété de Cheikhs, mais Allah nous ordonne de ne pas se limiter à eux. Vraiment, notre autorité et mission d'enseignement dans cette Ordre a été donnée par le maître de l'univers Mouhammad ». En effet, Allah a ordonné que nous apprenions la science et que nous l'atteignons par son moyen. Par conséquent, aucun Cheikh en dehors de At-Tijani n'est autorisé à agir dans la disposition de nos affaires selon son jugement. Quant aux mérites de At-Tijani, le maître de l'Univers (c'est-à-dire Mouhammad -Prières et bénédiction d'Allah sur lui-) lui (At-Tijani) a indiqué que toute personne qui l'aime est aimée par le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui-, et ne mourra pas avant qu'il soit un Wali absolu et favori d'Allah »

Les musulmans peuvent voir comment ils forgent des mensonges contre Allah l'Exalté et son Messager -Prières et bénédiction d'Allah sur lui-, et contre les croyants, sans honte ou crainte. Assez curieusement, Abdoul-Qadir Eisa, chef de l'Ordre Shadhiliyyah en Syrie, a relaté de Cheikh Mouhammad Al-Djazairi dont, il a hérité l'Ordre, la chaîne de Cheikhs de L'Ordre remontant jusqu'au Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui-, parmi eux on compte un nombre d'imposteurs Soufis et fanatiques Batinis (secte clandestine déviante). La chaîne est réclamée conjointement par quatre Ordres du Soufisme : Qadariyya, Shadhiliyyah, Darqawiyyah et Oulaiyyah.

La Oumma musulmane entière a convenu que le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- n'a caché aucune science à sa communauté, ni n'a distingué un de ses compagnons avec une quelconque science particulière. Il a transmis de la meilleure façon le dernier et parfait message divin selon le commandement d'Allah, pour cela il mérite d'être le meilleur de tous les Prophètes et Messagers d'Allah. Allah, gloire à Lui, indique dans le saint Coran :

وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنِ افْتَرَى عَلَى اللَّهِ كَذِبًا أَوْ قَالَ أُوحِيَ إِلَيَّ وَلَمْ يُوحَ إِلَيْهِ شَيْءٌ

-traduction relative et approchée-

**« Et quel pire injuste que celui qui fabrique un mensonge contre Allah ou qui dit :
« Révélation m'a été faite », alors que rien ne lui a été révélé ? »
(Sourate 6 verset 93)**

Le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- a sévèrement averti contre ceux qui forgent des mensonges contre lui, en disant :

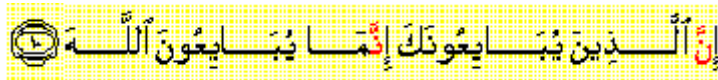
**« Ne forgez pas de mensonges contre moi, car celui qui agit ainsi entrera en enfer. »
(Mousslim)**

Et il -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- a également dit :

**« Celui qui forge volontairement ou intentionnellement un mensonge contre moi, qu'il se prépare à occuper sa place dans le feu. »
(Mousslim)**

Al-'Ahd (le serment d'allégeance) :

Le serment est un des principes cardinaux du Soufisme, confirmés par tous les Ordres Soufis. Il se déroule lors d'une cérémonie dans laquelle le Cheikh et le mourid se tiennent les mains, les doigts entrelacés et les yeux fermés. Puis le Cheikh ou son député fait prendre le serment en demandant au mourid de prendre le Cheikh en tant que chef et guide devant Allah le plus haut, selon la voie et la tariqah (Ordre) du Cheikh, d'adhérer à cette Ordre durant toute sa vie, ne se convertissant jamais à un autre, et qu'il garantit sa fidélité et son obéissance au Cheikh. Puis, le Cheikh récite le verset :



-traduction relative et approchée-

**« Vraiment, ceux qui te (Mouhammad) prêtent serment d'allégeance ne font que prêter serment à Allah. »
(Sourate 48 verset 10)**

Alors, il instruit le mourid de son wurd. Il demande alors :

« M'acceptes-tu comme Cheikh et guide spirituel devant Allah, Le Plus Haut ? »

La réponse du mourid est :

« J'accepte »

Et le Cheikh indique :

« Et nous avons acceptés »

Puis, le Cheikh et le mourid récitent alternativement la profession de foi, et la cérémonie se termine avec le mourid embrassant la main de son Cheikh.

Le verset du Coran cité ci-dessus, de Sourate Al-Fath a une connotation sérieuse. Allah a révélé ce verset quand 1500 compagnons du Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- lui prêtèrent allégeance à Al-Hudaybiah, et jurèrent de le soutenir et de combattre dans la voie d'Allah. Mais, utiliser un tel verset pour convaincre les naïfs des musulmans à prendre un serment qui n'a pas lieu d'être est une fine tromperie. Les Soufis basent également le principe du 'ahd sur des hadiths fabriqués et ils attribuent faussement un 'ahd semblable à 'Ali Ibn Abi Tâlib -qu'Allah l'agrée- fait au Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui-. Le serment de l'allégeance fait au Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- par ses compagnons pour lui obéir et pour combattre dans la voie d'Allah a été fait plus tard par les musulmans au Khalifah, le chef de la Oumma musulmane.

La pratique de prendre l'ahd à un Cheikh, et la cérémonie l'entourant étaient inconnues au temps du Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- et également durant la période des trois meilleures générations, des compagnons du Prophète et de leur suivants. Le

système d'Ordre Soufi et les rituels associés ne sont rien d'autre que des bid'a (innovations) inventées par les générations ultérieures. Le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- a à plusieurs reprises averti sa Oumma contre toute forme d'innovation. Il était très vigilant à ce sujet, au point de préfacier tous ses discours avec l'avertissement :

« *Vraiment, le meilleur des paroles est le livre d'Allah, et le meilleur guidée est la guidée de Mouhammad -Prières et bénédiction d'Allah sur lui-, et le mal dans tout sujet religieux est l'innovation. Chaque innovation est une bid'a, et chaque bid'a est un égarement, et tout égarement conduit au feu.* »

(Mousslim)

'Ahd ou Bai'ah à la lumière du Coran et de la Sounna :

Afin d'avertir les musulmans du sérieux de la Bai'ah Soufie, celle-ci doit être définie linguistiquement et juridiquement. Linguistiquement, elle signifie échanger ou permuter des produits. Elle signifie également faire un engagement, un contrat, un accord et autre chose de ce genre, lorsque chacun des deux parties a vendu ce qu'il devait à l'autre, et a donné sa propre propriété et son obéissance. Et juridiquement, elle signifie faire un serment d'allégeance au Khalifah, ou au dirigeant de la nation musulmane, lui promettant de lui soumettre le jugement le concernant ou concernant les musulmans, de ne pas se disputer avec lui, et de lui obéir dans toute décision qu'il pourrait lui imposer, tant que c'est dans l'obéissance à Allah et Son Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui-, qu'elle lui plaise ou non. De cette manière, il était habituel pour la personne faisant cet engagement de placer sa main sur la main du Khalifah, ou du dirigeant de la nation musulmane, dans la confirmation de l'engagement, comme elle est faite par le vendeur et l'acheteur ; par conséquent, l'acte se nomme Bai'ah (ou affaire).

Le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- a dit :

« *Si deux califes reçoivent le serment d'allégeance, tuez le second.* »

(Mousslim)

L'Imam Ahmad ibn Hanbal -Qu'Allah lui fasse miséricorde- a été interrogé sur le hadith ci-dessus. Il a dit :

« *Savez vous qui est l'Imam ? Il est celui sur lequel se mettent d'accord tous les musulmans. A propos duquel chaque musulman dit : « Il est l'Imam.* »

(« *Masa'il al-Imam Ahmad* » vol. II p.185)

L'Imam Al-Qouroubi -Qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit :

« *Quant au fait de nommer deux ou trois imams en même temps, dans un même pays, c'est une pratique qui est unanimement considérée comme interdite.* »

(« *Al-Djami ' li-Ahkaam al-Qor'an* », vol. I p.273)

Se basant sur ce qui précède, chaque Bai'ah qui est faite à un autre que le Khalifah des musulmans ou dirigeant des musulmans (celui qui est investi de l'autorité pour déclarer les guerres ou pour ratifier les traités de paix et pour exécuter les décisions religieuses, ou houdood (sanctions légales)), est nulle et vide de sens.

Dans son livre « *Al-Bai'ah* », Ali Hassan Abdoul-Hamid réfute les preuves présentées par les soufis et par certains partis islamiques qui considèrent la Bai'ah comme un rite religieux central. Ils disent :

« *Il n'y a aucun texte qui interdit le rite de Bai'ah* »

L'auteur réfute cette énonciation par la suivante :

« *Tous les dires des savants précédents concernant la Bai'ah désignent la Bai'ah comme un droit exclusif du Khalifah ou du gouvernant. Aucun d'eux n'a fait référence à une quelconque Bai'ah exceptionnelle. Si nous approuvons, pour le besoin de la discussion, le type innové de Bai'ah (Soufie ou autre), alors posons la question : « Est*

elle (la Bai'ah) restreinte à un groupe de personnes particulier, ou bien tous les musulmans ont-ils le droit de la faire ? »

Si leur réponse à la première question est « Oui », alors en approuvant un telle Bai'ah, ils ont inventé un acte du culte qui n'est pas sanctionné par le Livre ou par la Sounna, parce qu'Allah n'a jamais distingué un groupe particulier de musulmans d'un autre pour tout acte de culte. Et si leur réponse à la deuxième question est aussi positive, ils approuvent en conséquence la désunion de la Oumma, et considèrent légale sa division en Ordres, sectes et partis, donnant ainsi l'excuse à chaque groupe de suivre ses désirs et de concevoir sa propre Bai'ah. Et s'ils affirment que ce type exceptionnel de Bai'ah est permis, est-il possible que nos pieux prédécesseurs qu'Allah a félicités dans son livre soient ignorants d'un tel acte d'adoration ? »

(Ali Hassan Abdoul-Hamid, *Al-Bai'ah entre Sounna et bid'a* p.23)

Abu Na'eem Al Asbahani a énoncé dans son livre « *Hilyatul Awliyaa* » que Moutarrif Al-Shikhhir a indiqué :

« Une fois, je rendis visite à Zaid ibn Soohan tandis qu'il était avec un groupe de personnes qui faisaient circuler une feuille de papier sur laquelle ont été écrits les propos suivants : « Allah est notre Seigneur, Mouhammad est notre Prophète, Le Coran est notre imam. Celui qui est avec nous, nous sommes avec lui, et celui qui est contre nous, nous sommes contre lui etc... ». Le papier était présenté à chaque homme, et on lui demandait : « Reconnais-tu cet engagement ? ». Quand le papier arriva jusqu'à moi, on m'a demandé : « Le reconnais-tu, jeune homme ? », « Non ! » répondis-je. Sur quoi, le chef du groupe dit à ses hommes : « Ne prenez pas de mesure précipitée contre ce jeune ». Alors, il s'est tourné vers moi et m'a demandé : « Que dis-tu jeune homme ? ». Je répondis : « Allah a déjà pris un serment de moi dans son Livre, après quoi je ne donnerai d'engagement à plus personne ». Sur quoi, chaque homme s'est rétracté de son serment. J'ai demandé à Moutarrif : « Combien étiez-vous ? » Il m'a répondu : « Nous étions une trentaine »

(Abu Na'eem Al Asbahani « *Hilyatul Awliyaa* »)

Comparez maintenant ces pieux et sincères prédécesseurs – qui rejetaient tout acte d'adoration, bien qu'il paraisse bon, une fois qu'ils réalisaient que cet acte n'avait pas été pratiqué par le Prophète -*Prières et bénédiction d'Allah sur lui-* ou par ses compagnons -*qu'Allah les agrée-* avec les Cheikhs Soufis et les chefs des partis d'aujourd'hui, qui rendent non seulement la Bai'ah impérative à leurs adeptes, mais la considèrent également comme un rite religieux indispensable.

Le rituel du Wird soufi :

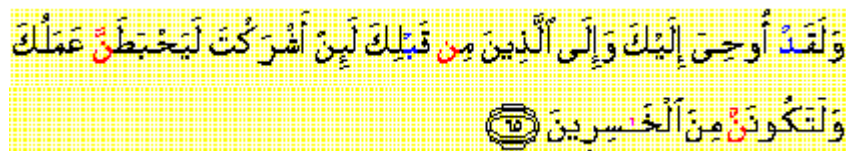
Le wird est un autre principe central des Ordres Soufis, qui signifie littéralement une partie du Coran, ou n'importe quel autre acte spécifique d'adoration, que la personne récite ou exécute, soit à un moment particulier ou de façon régulière. Mais selon les Soufis, le wird, ou le dhikr, est le fait de répéter le nom d'Allah, et un ensemble d'invocations assignées au mourid par son Cheikh ou député en tant que liturgie de communion. Cela implique la sollicitation des morts, et la recherche d'aide par des sources autres qu'Allah.

Le dhikr Soufi est de deux formes, le dhikr Al-Khafiy ou caché avec une répétition dans l'esprit ou murmuré à voix basse ; et le dhikr Al-Jaliy, une récitation ouverte dans laquelle le mourid récite à voix haute. Les Soufis distinguent trois types de dhikr : le dhikr des gens du commun (Al-'Awaam), qui consiste à réciter à plusieurs reprises le Kalimah, dont la signification est « *Il n'y a de véritable divinité digne d'adoration en dehors d'Allah, Mouhammad est le Messager d'Allah* ». Le dhikr de la classe supérieur, qui consiste à répéter le nom « *Allah* » ou le mot « *Haiy* » (le vivant), et le dhikr de l'élite, qui est la répétition du pronom divin « *Hou* » (Lui).

Les deux dernières formes de dhikr n'appartiennent pas à l'Islam. Le dhikr Soufi n'est pas limité aux trois types ci-dessus : dans beaucoup d'autre cas il inclut des litanies et

des hymnes, ou comme les Soufis préfèrent les appeler « *Tawassoulaat* » (supplications ou pétitions) au Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- et à sa famille.

Supplier des êtres en dehors d'Allah signifie lui associer des partenaires, une pratique non seulement condamnée par Allah et Son Messager -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- mais qui annule toutes les actions de l'adorateur. Allah dit :



-traduction relative et approchée-

« *En effet, il t'a été révélé, ainsi à ceux qui t'ont précédé : « Si tu donnes des associés à Allah, ton œuvre sera certes vaine et tu seras très certainement du nombre des perdants. »*

(Sourate 39 verset 65)

Les types de dhikr pratiqués communément par les Soufis ne sont pas seulement récités. Ils sont plutôt exécutés dans leur hadhrah. Le dhikr Soufi s'étend de la tranquillité au comportement d'extase hystérique. Dans beaucoup d'Ordres, le rituel a une section appelée le samaa' dans laquelle le chant, la danse et l'utilisation d'instruments musicaux, tels la flûte et le tambourin, sont d'une grande importance.

Le dhikr prescrit par le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- doit être récité individuellement, et seulement de la façon prescrite par lui. La fabrication du dhikr d'une façon différente, ou en commun, est une innovation menant à l'égarement. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'un tel rituel est accompagné de pratiques interdites telles que la musique, contre laquelle il y a une référence directe dans le Coran :



-traduction relative et approchée-

« *Et, parmi les hommes, il est (quelqu'un) qui, dénué de science, achète de plaisants discours pour égarer hors du chemin d'Allah... »*

(Sourate 31 verset 6)

Les Compagnons prééminents du Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- ont confirmé que le terme « *plaisants discours* » fait référence au chant et à la musique. (Al-Boukhari, Abou Dawoud et At-Tirmidhi)

Le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- a confirmé ce fait dans le hadith suivant :

« *Il y aura des gens de ma communauté qui considéreront licite la fornication, le port de la soie, la consommation des boissons alcooliques et l'utilisation des instruments musicaux. »*

(Al-Boukhari, Abou Dawoud et Al-Bayhaqi)

Il est obligatoire pour les musulmans d'adhérer aux deux sources divines de l'Islam, le Coran et la Sounna. Les Compagnons du Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- ont bien compris ces deux sources fondamentales, comme le requiert la profession de la foi : « *Il n'y a aucune divinité digne d'être adorée en dehors d'Allah ; Mouhammad est le Messager d'Allah. »*

Ils critiquaient le moindre signe de déviation parmi les musulmans. A chaque fois qu'ils remarquaient une nouveauté, ils s'y opposaient énergiquement, essayant de rectifier la situation ou d'éliminer l'innovation. 'Abdellah Ibn Mas'oud -qu'Allah l'agrée- qui était gouverneur d'al-Koofah, Irak, à une époque, est entré dans une mosquée un jour,

et a vu des gens assis en cercles. Au milieu de chaque cercle, il y avait un tas de cailloux, et dans chaque cercle un homme instruisant les autres :

« *Récitez Soubhân-Allah (Pureté à Allah) cent fois. Dites, Al-hamdou lillah (Louange à Allah) cent fois. Dites, Allahou-Akbar (Allah est le plus grand) cent fois.* » Sur quoi, 'Abdellah Ibn Mas'oud -qu'Allah l'agrée- leur dit : « *Ô gens ! Soit vous suivez une religion qui est meilleure que celle du Messager d'Allah -Prières et bénédiction d'Allah sur lui-, soit vous entrez dans une porte de déviation sans vous en rendre compte.* » Ils ont répondu : « *Ô Abou 'Abdour-Rahmân (son surnom) ! Par Allah, nous n'avions l'intention que de faire une bonne action.* » Il s'exclama : « *Combien de fois on désire faire du bien mais on n'atteint jamais son but.* »

La citation ci-dessus prouve clairement que la sincérité seule et les bonnes intentions ne sont pas suffisantes pour rendre les actes d'adoration acceptables par Allah. Les actes doivent d'abord se conformer au livre d'Allah et à la Sounnah de Son Messager - Prières et bénédiction d'Allah sur lui-. Inventer de nouvelles méthodes ou de nouveaux concepts ne font qu'accroître la colère d'Allah. La religion de l'Islam a déjà été complétée par Allah. Elle n'a besoin de personne pour la changer en vue du gain mondain. Cela nécessite donc que toute opinion ou pratique religieuse doit être jugée par le livre d'Allah et la Sounna de son Messager -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- pour décider de sa validité.

Khalwah (Séclusion)

Le sens littéral de khalwah est séclusion ou retraite, mais elle a une connotation différente dans la terminologie Soufie : c'est un acte d'abandon total de soi à la recherche de la présence divine. Dans la séclusion complète, le Soufi répète le nom d'Allah, selon la forme la plus élevée du dhikr. Dans son livre « *Voyage chez le seigneur du pouvoir* », Ibn 'Arabi (1165-1240 A.D.) explique les différentes étapes par lesquelles passe le Soufi durant sa khalwah. Il suggère :

« *Le Soufi doit fermer sa porte au monde durant quarante jours et s'occuper avec le rappel d'Allah, répéter, « Allah, Allah... », alors Allah, le Tout-Puissant va étaler devant lui les degrés de Son royaume comme épreuve. En premier lieu, il découvrira les secrets du monde minéral. S'il s'occupe avec le dhikr, Il (Allah) lui dévoilera les secrets du monde végétal, ensuite les secrets du monde animal, ensuite l'infusion du monde des forces vivantes dans les vies, puis le « signe de surface » (la lumière des noms divins, selon Abdoul-Karim al-Djili, disciple de Ibn Arabi), ensuite les degrés de la science spéculative, puis le monde de la formation de l'ornement et de la beauté, ensuite le degré de qoutb (l'âme ou le pivot de l'univers) alors il recevra la sagesse divine et le pouvoir des symboles et l'autorité sur le voilement et le dévoilement. Le degré de la présence divine lui est rendu claire, le gardien du jardin (d'Eden) et de l'enfer lui sont indiqués, puis, les formes originales du fils d'Adam, le Trône de la Miséricorde. Si cela est approprié, il connaîtra sa destination. Alors, il lui indiquera le Calame, la première intelligence (comme l'appelle les philosophes Soufis), puis celui qui fait bouger le Calame, la main droite de la vérité (la « vérité » comme définie par al-Djili est la source par laquelle tout est créé, aucun autre si ce n'est Allah.)* »

Il est suffisant de dire que le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui-, qu'Allah a béni par son ascension au 7ème ciel, n'a jamais parlé de ces étapes détaillées que promet Ibn 'Arabi à ceux qui entreprennent la khalwah. Malgré cela, la pratique de la khalwah est régulièrement suivie par les Soufis, avec la permission et la surveillance de l'autorité Soufie. La période de quarante jours de khalwah est basé par le Soufis sur les quarante jours durant lesquels Allah a appelé Moussa -Bénédiction d'Allah sur lui-, comme mentionné dans différents chapitres du Coran. Un d'eux est la Sourate Al-Baqarah :



-traduction relative et approchée-

« *Et [rappelez-vous], lorsque Nous donnâmes rendez-vous à Moussa pendant quarante*

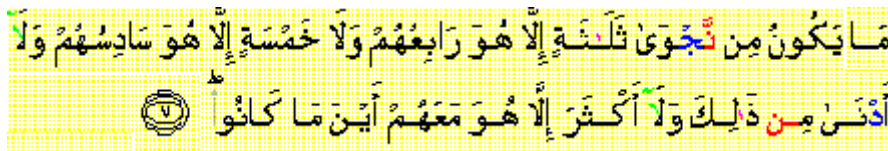
nuits ! »
(Sourate 2 verset 51)

La Khalwah est une pratique obligatoire pour celui qui est en quête d'Allah, elle lui donnera une infusion de la science divine, selon les promesses d'Ibn 'Arabi et de ses disciples.

Il y a beaucoup de conditions à la Khalwah. Elles incluent, selon l'Ordre Tijaniyyah :

- Entrer dans l'endroit de la khalwah de la même façon que l'on entre dans une mosquée, exécuter les ablutions avant d'entrer, rechercher l'aide de l'âme des Cheikhs de l'Ordre, par le moyen du Cheikh actuel de l'Ordre.
- La place de la khalwah doit être sombre, et l'adorateur doit abandonner toute affaire mondaine et toute affaire religieuse extérieure, comme la première étape vers l'abandon de son existence.
- L'assiduité dans le dhikr, ou le rappel d'Allah, doit être continue pour que celui dont on se rappelle, à l'état final, se manifeste à l'adorateur.
- Le cœur du mourid doit être perpétuellement attaché à son Cheikh, qui a été « nommé » par Allah pour le guider, comme l'affirment les Soufis. Selon leur croyance, le Cheikh est censé accompagner le mourid constamment, spirituellement aussi bien que physiquement, indépendamment du nombre de mourids ou de leurs emplacements géographiques.

Ainsi, les chefs Soufis entraînent graduellement les musulmans naïfs dans la croyance impie que leurs Cheikhs sont omniprésents. Allah dit :



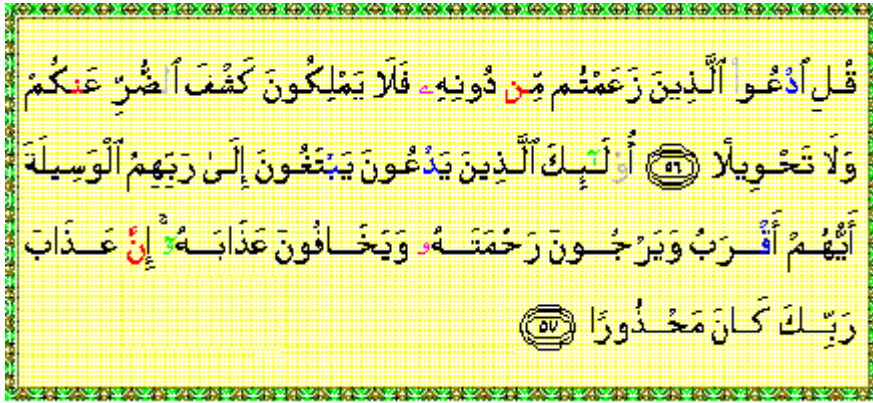
-traduction relative et approchée-

« Pas de conversation secrète entre trois, sans qu'il ne sois leur quatrième. Ni entre cinq, sans qu'il n'y sois le sixième. Ni moins ni plus que cela sans qu'il ne soit avec eux, là où ils se trouvent. »

(Sourate 58 verset 7)

Bien que le sens littéral doit être accepté, le verset ci-dessus ne doit pourtant pas être mal interprété pour justifier la croyance hérétique et panthéique que l'essence d'Allah, l'Exalté, est partout. Plutôt, le verset indique qu'Allah, Gloire à Lui, atteint toute chose de par sa science. Le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- n'a pas négligé de mentionner et clarifier à ses adeptes tous les moyens qui mènent au succès dans l'au-delà, ni n'a négligé de les avertir de tous les moyens qui conduisent au malheur dans l'au-delà. Et, puisque la pratique de la Khalwah n'est pas incluse dans les moyens d'atteindre le succès, elle doit être incluse dans les moyens d'atteindre le malheur.

D'ailleurs, rechercher l'aide de quelqu'un en dehors d'Allah est une pratique polythéiste condamnée par Allah dans le Coran :



-traduction relative et approchée-

« **Dis (Mouhammad) : « Invoquez ceux que vous prétendez (être des divinités) en dehors de Lui. Ils ne possèdent ni le moyen de dissiper votre malheur ni de le détourner ». Ceux qu'ils invoquent cherchent (eux-mêmes), à qui mieux, le moyen (bonnes actions) de se rapprocher le plus de leur Seigneur. Ils espèrent Sa miséricorde et craignent Son châtement. Le châtement de ton Seigneur est vraiment redouté. »**
(Sourate 17 versets 56-57)

Il y a également une autre condition à la khalwah : le mourid doit rester silencieux tout au long des quarante journées de son khalwah même s'il sort de son lieu pour quelque raison. Il est suffisant de dire que garder le silence pendant toute une journée est interdit d'après les paroles du Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- :
 « **Personne ne doit garder le silence toute une journée, jusqu'à la nuit.** »
 (Sahîh al-Djâmi')

Al-Mounawi, dans son commentaire de ce hadith, dit que rester silencieux pendant toute une journée est interdit parce que c'est une imitation d'une coutume chrétienne. En outre, la khalwah n'a jamais été pratiquée par le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- après réception de la Prophétie, ni ses compagnons -qu'Allah les agrée-, ni leurs suivants. Au contraire, le Messager d'Allah -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- a recommandé une vie sociale parmi les musulmans et l'a considérée comme précieuse, comme dit dans le hadith suivant relaté par Ibn 'Omar -qu'Allah l'agrée- :
 « **Le croyant qui se mélange avec les gens et supporte patiemment leur méfait aura une plus grande récompense que celui qui ne se mélange pas avec les gens et ne supporte pas patiemment leurs méfaits.** »
 (Hadith authentique)

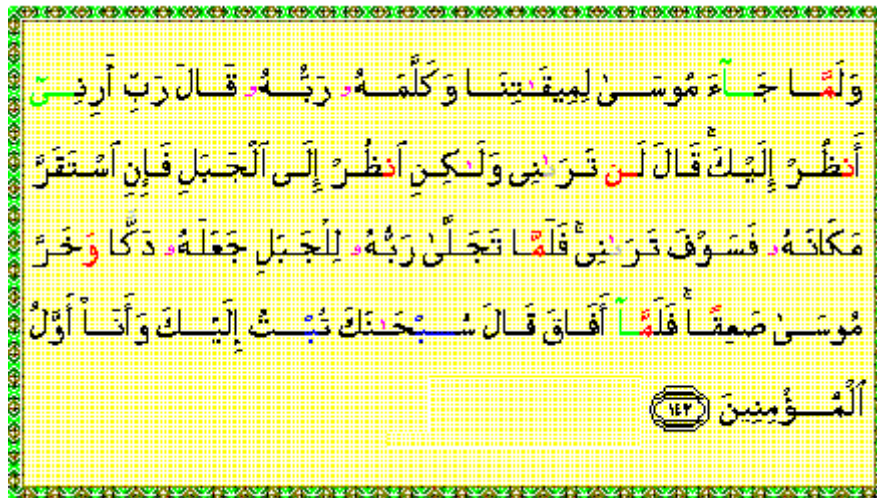
Al-Kashf (dévoilement)

C'est le but recherché par le mourid. Il entreprend la Khalwah et obéit à la volonté de son Cheikh précisément pour faire partie des gens du Kashf, ceux qui sont privilégiés par la manifestation divine. Le sens littéral du mot Kashf est « dévoilement », mais dans la terminologie soufie, cela signifie exposer le cœur à des illuminations métaphysiques ou « des révélations » non atteignables par la raison. Il y a, selon les Soufies, un Kashf appelé « *At-Tajalli* » ou manifestation divine : c'est l'apparition d'Allah à l'homme.

Il y a deux points concernant les interprétations soufies du Kashf et Tajalli :

- premièrement, concevoir la métaphysique par le Kashf est impossible, et les soufis affirment le contraire, s'opposant à la vérité. En effet, toute chose existante ne peut être conçue qu'avec la possession de la raison. Si l'homme perd sa raison, il perd son habilité à concevoir tout aspect de la vérité, et dérive vers des hallucinations et des non-sens terribles.

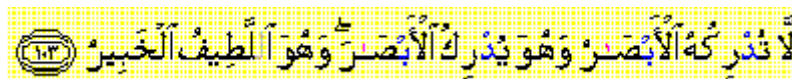
- deuxièmement, toute affirmation que l'essence divine peut apparaître est un mensonge flagrant. Le Prophète et Messager d'Allah, Moussa -Bénédiction d'Allah sur lui- qu'Allah a favorisé par le privilège de lui avoir parlé directement, n'a pas pu voir Allah suite à sa requête, comme l'indique le verset :



-traduction relative et approchée-

« Et alors Moussa vint à Notre rendez vous et que son Seigneur lui eut parlé, il dit : « Ô mon Seigneur, montre Toi à moi pour que je Te vois ». Il dit : « Tu ne Me verras pas ; mais regarde le mont : s'il tient en place, alors tu Me verras ». Mais lorsque son Seigneur Se manifesta au mont, Il le pulvérisa, et Moussa s'effondra foudroyé. Lorsqu'il se fut remis, il dit : « Gloire à Toi ! C'est vers Toi que je me repens, et je suis le premier des croyants. »
(Sourate 7 verset 143)

C'est une croyance essentielle, tenue par l'unanimité du monde sunnite, qu'il est impossible à toute créature d'être témoin de la manifestation divine dans ce monde, comme le confirme les paroles d'Allah :



-traduction relative et approchée-

« Les regards ne peuvent l'atteindre, cependant qu'Il saisit tous les regards. Et Il est le Doux, le Parfaitement Connaisseur. »
(Sourate 6 verset 103)

Le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- a indiqué l'impossibilité de voir Allah lorsqu'il a été interrogé par ses Compagnons à propos de la vision d'Allah. Il -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- a répondu en objectant :

« Il y avait une lumière, comment pouvais je Le voir ? »
(Mousslim)

Cette impossibilité est aussi indiquée dans le hadith suivant :

Abou Moussa Al-Ach'ari -qu'Allah l'agrée- rapporte :

« Le messager d'Allah -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- nous a parlé de cinq choses. Il a dit : « Vraiment, Allah, l'Exalté et le Puissant, ne dort pas, Il ne lui sied pas de dormir. Il élève qui Il veut et Il rabaisse qui Il veut, les actions (de Ses esclaves) de la nuit sont élevées vers Lui avant les actions commises le jour (suivant), et les actions du jour sont élevées vers Lui avant les actions de la nuit suivante. Son voile est de lumière. » Dans le hadith rapporté par Abou Bakr -qu'Allah l'agrée-, le voile d'Allah « est de feu. S'Il

l'enlevait, Sa Splendeur et Sa Majesté brûleraient toute Sa création. »
(Mousslim, Ibnou Madjah et Ahmed)

Le leader Soufi nommé Mansour Al-Halladj est allé tellement loin dans la mécréance en affirmant qu'il était Allah lui même. Il a été crucifié pour cette affirmation blasphématoire et pour sa défiance de la Chari'a à Bagdad en 309 H. Il a dit :
« Je suis celui que j'aime, celui que j'aime est moi, nous sommes deux âmes co-habitants un corps. Si vous me voyez vous le voyez, et si vous le voyez, vous me voyez. »
(Fatemi, CIT op)

Abdoul-Karim Al-Djili, le disciple le plus proche de Ibn 'Arabi, est allé à un degré encore plus éloigné que son maître en affirmant qu'il a reçu l'ordre d'Allah de transmettre son livre « L'homme parfait », dont le thème est le panthéisme. Il affirme que l'homme parfait peut représenter tous les attributs divins, bien qu'Allah soit loin des qualités des hommes. Al-Djili essaye de prouver que rien en dehors de l'essence divine n'existe dans l'univers, et que les autres choses, hommes, animaux, et non-vivants, sont des manifestations d'Allah, Le Tout Puissant. Il affirme dans son livre que le Prophète Mouhammad -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- est l'homme parfait, ainsi que la divinité parfaite. De ces théories blasphématoires, Al-Djili se déclare lui même Allah et s'exclama :
« A moi appartient la souveraineté dans les deux mondes. »
(R. A. Nicholson)

Cette affirmation est suffisante pour condamner toute personne qui la prononce comme mécréante évidente. A chaque fois que ces hérétiques sont mentionnés, les Soufis invoquent la miséricorde d'Allah sur eux, inconscient du fait que la tolérance du Koufr est un acte de Koufr et que celui qui invoque la miséricorde d'Allah sur un mécréant commet un grand péché.

[Al-Fana' \(annihilation\)](#)

Al-Fana' est un élément clé de la pensée soufie. Une fois que le soufi devient assidu dans le dhikr, ou le rappel d'Allah, les soufis affirment qu'il acquiert la tranquillité suffisante du cœur pour éprouver une illusion qui l'aide à passer par les diverses étapes décrites ci-dessous. D'abord il est déconcerté, puis intoxiqué avec l'amour de Celui dont il se rappelle, et finalement il traverse l'étape du fana', ou l'annihilation, dans laquelle il devient entièrement absorbé au point de devenir inconscient de lui même ou des objets autour de lui. Chaque chose existante semble disparaître, et il se sent libre de chaque barrière qui pourrait incommoder sa vision de Celui dont il se rappelle.

Pour donner une meilleure idée du concept soufi d'Allah, Qunawi, un disciple d'Ibn 'Arabi, écrit :
« Il est inconcevable qu'une chose aime une autre chose et que les choses diffèrent l'une de l'autre. On ne peut seulement aimer cette chose que comme étant le résultat de la propriété d'une certaine signification partagée entre les deux, une affinité qui s'établit entre eux et qui va conduire à la domination des propriétés qui apportent l'unification au-dessus des propriétés qui apporte la différenciation...Finalement, Dieu et l'homme parfait sont un, car l'existence est une. »
(Fakhruddin Iraq, « *flashes divins* », p.24)

Mais lorsque le concept de fana' est jugé à l'échelle de la loi islamique, par le Coran et la Sounna, seule la partie du rappel d'Allah est vraie, alors que tout le reste, l'intoxication, l'annihilation et la réclamation de la vision Allah est un chemin blasphématoire qui conduit aux croyances de l'incarnation et du panthéisme. Allah l'Exalté indique :



-traduction relative et approchée-

« Il n'y a rien qui Lui ressemble ; et c'est Lui l'Audient, Le Clairvoyant. »
(Sourate 42 verset 11)

Comme la plupart des croyances soufies, le Fana' n'est mentionné ni dans le Coran ni dans la Sounna. C'est plutôt un concept soufi et une déception satanique, initialement mis en place par les mystiques parmi les juifs, le Zoroastriens et les chrétiens pour altérer la grande religion de Islam. (Al-Djazaïri)

La science manifeste et cachée

Voilà trois principes fondamentaux du Soufisme, qui sont des innovations non justifiées par le Coran ou la Sounna :

- La division de la science entre exotérique ou manifeste et ésotérique ou cachée.
- La division de l'Islam entre la Chari'a (les sciences religieuses) et les sciences de la vérité.
- L'ajout à l'Islam de l'ordre Soufie comme moyen pour atteindre la vérité.

La science manifeste et les sciences de la jurisprudence, selon eux, appartiennent aux théologiens et savants du monde des musulmans ordinaires, tandis que la science cachée et la science de la vérité sont réservées aux prêtres soufis, qui préfèrent s'appeler l'élite. Ceux qui revendiquent le droit d'interpréter les versets Coraniques et les traditions Prophétiques selon des façons non seulement différentes du sens apparent, mais le contredisant. (Al-Djazaïri)

Toutes ces dichotomies de la science sont des innovations blâmables, sur lesquelles le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- dit :

« La pratique ou l'établissement d'innovations dans la religion conduit au feu de l'enfer. »

Il a aussi dit :

« Celui qui introduit dans notre religion des choses n'y étant pas, verra son action rejetée. »

(Mousslim)

Pour justifier leurs dichotomies innovatrices, les soufis citent les choses anormales faites par Al-Khidhr quand Moussa -Bénédiction d'Allah sur lui- était en sa compagnie, telle faire un trou dans un bateau, tuer un garçon et restaurer un mur en ruine, comme cité dans la Sourate Al-Kahf (Sourate 18 verset 60 à 82). Ils justifient les objections de Moussa -Bénédiction d'Allah sur lui- à la promesse faite à Al-Khidhr par le fait que Moussa -Bénédiction d'Allah sur lui- avait reçu la science exotérique ou manifeste seulement, alors qu'Al-Khidhr faisait partie de l'élite dotée de la science ésotérique ou cachée. Les Soufis ne se rendent pas compte que tout ce que Al-Khidhr a fait était conforme à la révélation divine. Ils ne savent pas que les objections de Moussa -Bénédiction d'Allah sur lui- étaient dues au fait que ses lois divines étaient différentes de celles d'Al-Khidhr. C'est pourquoi Al-Khidhr a répondu à Moussa -Bénédiction d'Allah sur lui- en disant :

« J'ai reçu une science d'Allah que tu ne connais pas, et tu as reçu une autre science que je ne connais pas » et Moussa -Bénédiction d'Allah sur lui- acquiesça. »

(Al-Boukhari)

Le message de l'Islam ne fait aucune distinction entre science exotérique et ésotérique, parce qu'elles sont identiques. Il a abrogé tous les messages et religions

précédentes. Ceux qui ont fondé le Soufisme et l'ont présenté aux musulmans en tant qu'Islam pur, voulaient transformer la nation musulmane en nation statique, dépendante, indifférente et ascétique, vivant dans la pauvreté et la dégradation. Ils ont ouverts la porte à une foule de sectes clandestines et secrètes pour favoriser leurs dogmes pervers. Ils utilisent l'ésotérisme comme prétexte à une mauvaise interprétation du Coran et de la Sounna, afin d'éloigner les musulmans de la science religieuse saine, comme indiqué par un certain fanatique du Soufisme, qui considère la science comme obstacle au cheminement du mourid et comme un rideau qui bloque sa vision :

« *Je préfère que le débutant (mourid) n'occupe pas son esprit avec ces trois choses :*

- *Gagner sa vie*
- *Rechercher les Hadiths Prophétiques*
- *Apprendre à lire et écrire.*

De cette façon, ses soucis diminueront. »
(Al-Djazaïri)

Que signifie le fait qu'un musulman ne sache ni lire ni écrire ? Cela signifie qu'il n'apprend pas, et s'il n'apprend pas comment pourra-t-il adorer Allah de la façon qui pourra lui faire atteindre la servitude constante et la faveur d'Allah ? Les dires d'Al-Junayd signifient que le mourid doit rester suffisamment ignorant et « pur » pour s'occuper avec le Dhikr et le Wird, pour pouvoir atteindre le niveau de ceux qui reçoivent la révélation directement d'Allah, c'est à dire la science ésotérique.

Ainsi le mourid se contente de la science ésotérique au lieu de la science exotérique, et de la science de la « vérité » cachée au lieu de la Chari'a, et vit donc dans l'ignorance et l'apostasie, sans piété ni foi.

Al-Aqtaab (Pivot)

Al-Aqtaab est la forme plurielle du mot qoutb, qui signifie l'axe ou le pivot : la station la plus élevée dans la hiérarchie soufie des saints. Les Soufis croient que l'univers a un pivot principal, qu'ils appellent al-Qoutb, qui est à l'univers ce que l'âme est au corps. Si le qoutb disparaît, l'univers ne peut plus exister. Le secret de la puissance du qoutb, selon eux, est gardé par celui qui détient le nom d'Allah le plus grand.

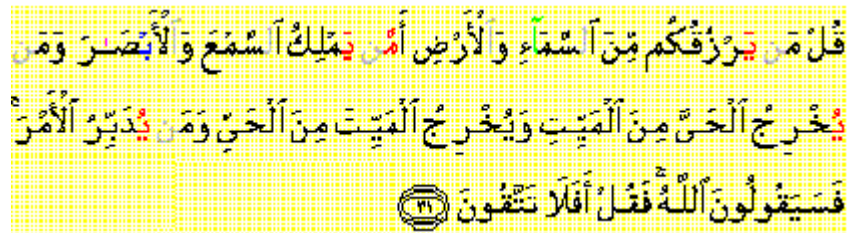
Ils affirment également qu'une personne atteint l'état de « *qoutb* » en acquérant la perfection de la science, de l'observation et de moushadah (selon les soufis, voir Allah avec les yeux suite à des efforts intenses dans le soufisme), qui inclut le fait d'être témoin de l'essence divine. Celui qui fait cela est, selon les Soufis, le hiérarchique supérieure des leaders soufis de sa génération. Il s'appelle « *al-Ghawth* », ou l'aide, et il est supposé avoir atteint une très haute sainteté et avoir été octroyé des pouvoirs miraculeux. L'identité de « *al-Ghawth* » est connue seulement par ses agents, à moins qu'il choisisse de se révéler. A sa mort, les soufis croient que sa place sera remplie par un autre, qui sera sanctifié par Allah dans chaque étape qu'il traversera, jusqu'à ce qu'il devienne « *al-Qoutb* » et le nouveau « *al-Ghawth* ».

Les points suivants peuvent être déduits

:

- Les croyances du Soufisme ne se basent pas sur le Coran ou la Sounna. La référence au qoutb et à ses qualifications se trouve seulement en dehors du Coran et de la Sounna, dans la littérature Batini, ou des sectes clandestines (avec des hadiths forgés).

- Si tout l'univers est soutenu par le spiritualité du qoutb, alors que reste-t-il à soutenir pour Allah ? Et que serait la signification du verset Coranique :



-traduction relative et approchée-

« Dis : « Qui vous attribue de la nourriture du ciel et de la terre ? Qui détient l'ouïe et la vue, et qui fait sortir le vivant du mort et fait sortir le mort du vivant, et qui administre tout ? » Ils diront : « Allah ».
 Dis alors : « Ne le craignez vous donc pas ? »
 (Sourate 10 verset 31)

Ou encore :



-traduction relative et approchée-

« Allah retient les cieux et la terre pour qu'ils ne s'affaissent pas. Et s'ils s'affaissent, nul autre que Lui ne pourra les retenir. Il est Indulgent et Pardonneur. »
 (Sourate 35 verset 41)

- Une autre question se pose ici : comment est-ce que le qoutb soufi a-t-il pu connaître le nom d'Allah le plus grand en dehors de toutes les créatures d'Allah ? Les traditions prophétiques authentiques indiquent clairement que le nom « Allah » est le plus grand nom, plus grand que ses autres noms, comme « Al-Hayyou » ou « Al-Qayyoum ». La science de ce grand nom n'autorise pas à contrôler les affaires de l'univers. Mais c'est plutôt un nom par lequel l'esclave d'Allah lui demande de répondre à ses supplications pour des choses qu'il a pu avoir déjà décrété. Allah Le Glorieux peut répondre, si l'esclave ne lui demande pas des choses illégales.

Al-Awliya' (Saints)

Al-Awliya' est le pluriel de wali, qui signifie un véritable et sincère croyant. Mais le wali comme défini par le leader de l'ordre Tijaniyyah est celui qu'Allah distingue en lui confiant ses affaires et en lui permettant d'être témoin des choses divines et des attributs divins ! La condition de « témoignabilité » et de « distinguabilité » est une définition très ambiguë, puisque nous savons qu'Allah l'Exalté ne prend qu'un croyant pieux pour wali, et la piété peut être vérifiée par sa concordance avec le Coran, la Sounna et le comportement de nos pieux prédécesseurs Salaf as-Salih.

Ahmad al-Tijani a dit :

« Si le wali se révélait au gens, ils l'adoreraient, car il serait alors retiré de ses qualités humaines et équipés des qualités divines aussi bien intérieurement qu'extérieurement. »

(Ahmad at-Tijani, Jawahir al-Ma'aani, comme cité dans « Ilattasawwuf » p.50 de Al-Djazairi)

Conclusion : en défiance du Coran et de la Sounna

Voici des extraits de citations soufies bien connus. Des textes du Coran et de la Sounna sont également cités pour la comparaison, de sorte que les musulmans puissent juger par eux-mêmes si la croyance soufie est islamique ou non :

• L'affirmation soufie :

« *Les voies vers Allah sont aussi nombreuses que le nombre de créatures dans le monde.* »

(Fatemi, CIT op.)

'Abdellah Ibn Mas'oud -qu'Allah l'agrée- a dit :

« *Le Messager d'Allah -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- a dessiné une ligne droite sur la terre avec sa main, puis il a dit : « C'est le chemin droit d'Allah. » Il a alors représenté des lignes (courtes) de chaque côté de la ligne droite, puis il dit : « Ces lignes (courtes) : sur chacune d'elle se tient un shaytan qui y invite les gens. » Puis il a récité le verset :*



وَأَنَّ هَذَا صِرَاطِي مُسْتَقِيمًا فَاتَّبِعُوهُ وَلَا تَتَّبِعُوا أَسْبَلًا فَنُفِرَ بِكُمْ عَنْ سَبِيلِهِ

-traduction relative et approchée-

« *Et voilà Mon chemin dans toute sa rectitude, suivez le donc ; et ne suivez pas les sentiers qui vous écartent de cette voie.* »

(Sourate 6 verset 153)

(Tafssir Ibnou Kathir , vol. II, p.315)

• Les Soufis disent :

« *Lorsque tu t'unis avec ton bien-aimé (Allah), alors il n'y a plus d'ordre ni de prohibition dans la religion.* »

(Attar)

Les Soufis rejettent habituellement la doctrine de la crainte d'Allah, des supplices du jour du jugement, de la peur du feu de l'Enfer et de la promesse du Paradis. « *La foi basée sur la coercition, disent-ils, est esclavage, et Allah a créé l'homme avec l'esprit, la liberté et avec amour. Par conséquent, l'essence du soufisme est l'amour et non la crainte et l'obéissance aux lois religieuses.* »

Allah, le Suprême décrit ses Prophètes Zacharia et Yahya -Bénédiction d'Allah sur eux- :



إِنَّهُمْ كَانُوا يُسْرِعُونَ فِي الْحَزَنَاتِ وَيَدْعُونَنَا رَغَبًا وَرَهَبًا

-traduction relative et approchée-

« *Ils concouraient au bien et nous invoquaient par amour (espoir) et par crainte (du châtement).* »

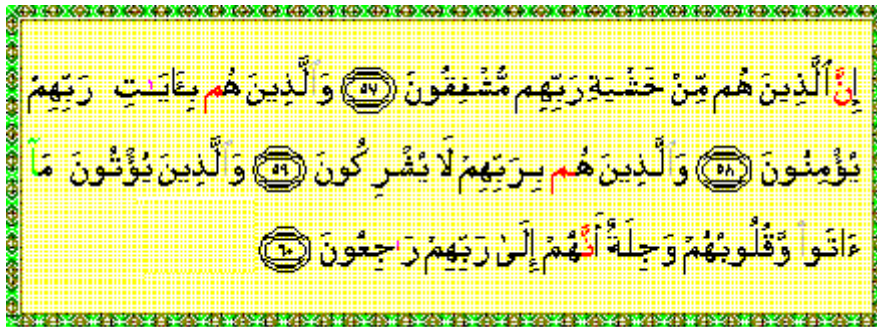
(Sourate 21 verset 90)

Abou Hourayra -qu'Allah l'agrée- a rapporté que le Prophète -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- a dit :

« *Lorsque l'un d'entre vous finit de réciter le dernier tachahhoud (dans la prière, et juste avant de faire le taslim), il doit rechercher la protection d'Allah contre quatre fléaux : le tourment du feu de l'enfer, la torture de la tombe, les afflictions de la vie et*

de la mort, et l'affliction de l'Antéchrist (ad-Dajjal). »
(Iboun Madjah)

Allah l'Exalté décrit ainsi ses croyants :



-traduction relative et approchée-

« **Ceux qui, de la crainte de leur Seigneur, sont pénétrés, qui croient aux versets de leur Seigneur, qui n'associent rien à leur Seigneur, qui donnent ce qu'ils donnent, tandis que leurs cœurs sont pleins de crainte (à la pensée) qu'ils doivent retourner vers leur Seigneur** »

(Sourate 23 versets 57 à 60)

'Aïcha -qu'Allah l'agrée- demanda au sujet du verset « **ceux qui donnent ce qu'ils donnent...** » :

« **Ô Messager d'Allah! Ce sont ceux qui volent et commettent la fornication qui sont craintifs ?** Il dit : « **Non, fille d'As-Siddiq. Ce sont plutôt ceux qui jeûnent et prient qui ont peur (que leurs actes de culte ne soient pas acceptés par Allah).** »

(Al-Albani, « *Silsilat al-Ahādīth al-Sahīha* »)

Allah l'Exalté indique :



-traduction relative et approchée-

« **Dis : « Si vous aimez vraiment Allah, alors suivez moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. »** »

(Sourate 3 verset 31)

Ainsi l'amour d'Allah rend nécessaire la suivie des ordres du Messager d'Allah -Prières et bénédiction d'Allah sur lui- avec espoir de récompense et crainte de punition dans l'au-delà.

• Jalal-uddin al-Rumi (d. 1273), un infâme philosophe soufi, dans son livre « *Masnawi* », confirme sa croyance dans la théorie d'évolution. Les lignes suivantes sont identifiées comme traduisant le thème central de l'écrit de Rumi :

« **Je suis mort en minéral et suis devenu une plante** »

Je suis mort en plante et me suis élevé en animal

Je suis mort en animal et je fus un homme. »

En d'autres termes, selon la théorie de Darwin et contrairement à ce qu'Allah confirme dans le Coran, l'homme n'a pas été créé comme espèce séparée.

C'est ainsi que se termine ce bref exposé des différents concepts et croyances du Soufisme.

Que le salut et la bénédiction d'Allah soient sur le Prophète Mouhammad -*Prières et bénédiction d'Allah sur lui*-, sa Famille et ses Compagnons. Et louange à Allah, Seigneur des Mondes.